

**Motion du 15 avril 2013 de MM. Daniel Sormanni, Pascal Spuhler, Jean-Philippe Haas, Carlos Medeiros, Laurent Leisi, Claude Jeanneret et Mme Danièle Magnin: «Halte aux restrictions inutiles de circulation à la rue de l'Ecole-de-Médecine: stop à la pollution».**

(entrée en matière refusée par le Conseil municipal  
lors de la séance du 23 avril 2013)

*PROJET DE MOTION*

Considérant que:

- la Fondation Hans Wilsdorf a gracieusement offert un pont franchissant l'Arve entre la rue Hans-Wilsdorf et la rue de l'Ecole-de-Médecine;
- le but de ce pont était de relier deux quartiers pour la circulation automobile, cycliste et piétonnière;
- le pont Hans-Wilsdorf n'est pas conçu pour la circulation des bus TPG de la nouvelle ligne 27, le plus souvent vides, qui n'arrivent pas à croiser;
- la rue de l'Ecole-de-Médecine a été placée en double sens unique, ce qui obstrue la circulation et empêche les habitants du quartier ainsi que les commerçants de se déplacer normalement;
- le boulevard Carl-Vogt a été artificiellement rétréci au carrefour de la rue de l'Ecole-de-Médecine avec une seule voie de circulation, ce qui crée de nombreuses nuisances au carrefour (embouteillages, klaxons, pollution) et empêche des centaines de voitures de sortir normalement d'un grand parking souterrain;
- les habitants et les commerçants du quartier voient leurs conditions de vie détériorées;
- le Grand Conseil s'est déjà prononcé contre cette restriction de circulation en classant, en juin 2011, la pétition (1725) qui proposait une circulation à double sens unique sur la rue de l'Ecole-de-Médecine;
- les médias ont fait part du mécontentement incessant des habitants du quartier et des usagers du pont et du lancement d'une pétition auprès des citoyens de ce quartier;
- cette restriction de circulation n'a pour objet que de décourager les automobilistes par tous les moyens, tombant ainsi dans un intégrisme antibagnole,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à demander au Conseil d'Etat:

- de rétablir la circulation automobile dans les plus brefs délais, sur les deux sens, à la rue de l'Ecole-de-Médecine;
- de rétablir la deuxième voie de circulation automobile sur le boulevard Carl-Vogt entre la rue Du-Bois-Melly et la rue de l'Ecole-de-Médecine.